Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260709-79_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 9 juillet 2026

Le 9 juillet 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 3 juillet 2026.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 27
- Présents : 19
- Votants : 25
- Ayant donné procuration : 6
- Absents : 2

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; J. LE GLAS ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; C. RIOUAL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; Y. LUCAS ; V. PERROT ; C. PHILIPPE ; S. SALAUN ; K-H. HILLION.
Procurations : J-F. BOUGET à A. FOURNIS BEYOU ; M. LE CORRE à C. JEFFROY ; C. BAUFRETON à K-H. HILLION ; M-L. HINRY à Y. LE BRIGANT ; F. LEON à B. PRIGENT ; M-N. CARLO à A. LE GALL
Absents : L. L'HAVEANT ; P. PETIBON
Secrétaire de séance : A. FOURNIS BEYOU

N°79-2026

Objet : Création d'un schéma cyclable et de mobilité

M. le Maire informe l'assemblée de la volonté de créer sur la commune un schéma cyclable et de mobilité douces. Ce schéma aura pour objectif :
-Fournir un état des lieux des pistes cyclables (Travail de terrain et de cartographie)
-Entretiens avec la population et les associations pour explorer les pistes non recensées
-Proposer des scénarios d'aménagement du futur réseau cyclable sur la commune et des infrastructures nécessaires
-Proposer des actions pour valoriser et faciliter la pratique du vélo
-Recenser les enjeux autour de l'accès aux équipements publics tels que les plages, le cimetière

Pour ce faire, il est proposé de confier ce travail à un groupe d'élèves en Master 1 « Aménagement Urbanisme » de l'Institut d'Urbanisme de Rennes dans le cadre de leurs études. Ces étudiants auraient ainsi leur 2nd semestre pour rendre leur travail en fin d'année universitaire (mai / juin).
Si le conseil en est d'accord, une convention sera établie entre la commune et l'université de Rennes définissant le cadre de cette mission. Une participation financière de la commune sera nécessaire et se chiffrera à 7 000€.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
APPROUVE le projet de création d'un schéma cyclable et des mobilités douces sur la commune
APPROUVE le principe de confier cette mission à des étudiants de Master 1 de l'université de Rennes moyennant une participation financière de la commune de 7 000€
AUTORISE l'établissement et la signature par M. le Maire ou son représentant d'une convention définissant le cadre précis de cette mission.

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
A. FOURNIS-BEYOU,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310